

	<b>MÉTÉOROLOGIE</b>	Mise à jour : Janvier 2015
	<b>La carte de vigilance de MÉTÉO - FRANCE</b>	Commandant (e.r.) Ph. CARRIERE

### **PLAN**

- A) La carte de vigilance météorologique
  - A-1) Historique
  - A-2) Définition
  - A-3) Présentation au public
  - A-4) Diffusion
- B) Le bulletin national d'information du SCHAPI.
- C) Bibliographie

## **A) LA CARTE DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE**

### **A-1) HISTORIQUE**

La population accepte, de moins en moins, les conséquences inexplicables d'une séquence neigeuse, pluvieuse ou tempétueuse.

Depuis 1993, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSC-GC) et Météo-France renforcent leur collaboration pour :

- améliorer les conditions d'évaluation des situations (surveillance des phénomènes) ;
- permettre la mise en œuvre des services publics ;
- favoriser la protection des populations.

C'est ainsi que les SDIS, COZ et COGIC comptabilisent toutes interventions et moyens mis en œuvre à la suite d'événements météorologiques dangereux, ainsi que les dégâts, accidents et décès qu'ils ont causé.

Le rassemblement des informations obtenues au sein d'une base de données nationale, permet :

- d'établir des indicateurs de qualité synthétisés dans un rapport annuel ;
- de cerner de façon objective la pertinence et l'utilisation des alertes météorologiques ;
- d'affiner, localement, en liaison avec les SDIS, les critères d'émission des bulletins d'alerte.

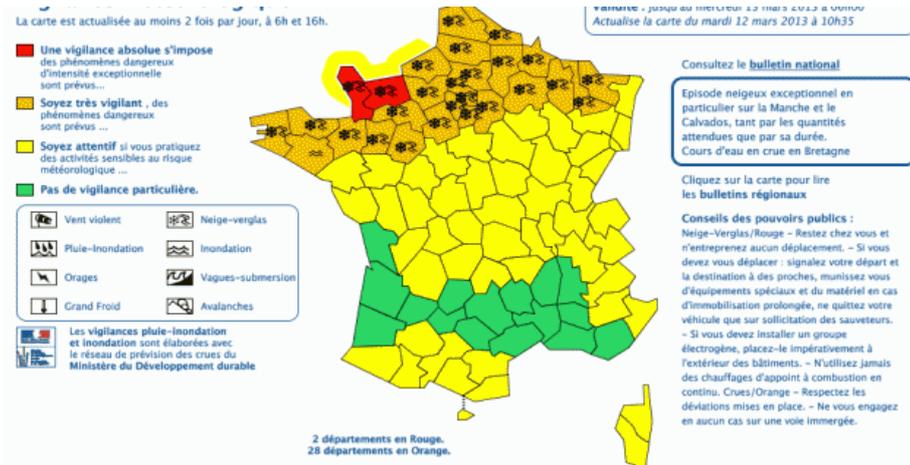
Une procédure de diffusion des alertes avait également été définie et mise en œuvre.

Elle était basée sur le principe du secours au niveau le plus pertinent : national avec « ALARME », ou régional et départemental avec le « BRAM », au regard du degré prévisible de gravité du phénomène.

Puis des aléas météorologiques douloureux et mortels viennent répétitivement affecter la population française à la fin de l'année 1999 :

- Un épisode cévenol, les 12 et 13 novembre, qui provoque la mort de 34 personnes ;
- les tempêtes Lothar et Martin du 26 au 28 décembre, baptisées improprement comme des ouragans, et qui ravageront les 4/5 du territoire métropolitain. Ces tempêtes tueront 92 personnes au total, en Europe occidentale.

En octobre 2001, est mise en service la **vigilance météorologique** de **Météo France**.



Il s'agit d'une procédure d'alerte météorologique pour la protection des populations mise en place par cet organisme, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, et le ministère de l'Écologie et du développement durable, pour informer les Français et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en France.

En complément de cette carte, en bas à gauche, la vigilance « pluie ou inondation » est élaborée avec le concours du réseau de prévision des crues du ministère du développement durable.

## **A-2) DÉFINITION**

La vigilance météorologique est conçue pour informer les populations et les pouvoirs publics, dans le cas de la survenue d'événements dangereux.

Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique, et à faire connaître les précautions pour s'en protéger.

La vigilance météorologique est destinée, enfin, aux services concourant à la sécurité civile, et aux autorités sanitaires qui peuvent ainsi alerter et mobiliser leurs équipes respectives d'intervention et les professionnels de la santé.

## **A-3) PRÉSENTATION AU PUBLIC**

Une carte de vigilance, représentant la France métropolitaine, est mise à disposition du public sur internet, à l'adresse « [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ».

Cette carte est actualisée 2 fois par jour, à 06H00 et 16H00 (heures légales), avant les mouvements migratoires quotidiens de la population.

Elle signale si un danger menace un ou plusieurs départements, dans les 24 heures à venir. Chaque département est ainsi coloré en vert, jaune, orange ou rouge (ordre croissant de gravité).

Département coloré en vert :

Pas de vigilance particulière.

Département coloré en jaune :

*« Si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques, ou exposés aux crues,, des phénomènes habituels dans votre région, mais occasionnellement et localement dangereux sont en effet prévus : tenez-vous au courant de la situation. »*

**Les CODIS sont invités à contacter les Centres Météorologiques Territoriaux, quand leurs départements font l'objet de ce niveau de vigilance.**

Département coloré en orange :

*« SOYEZ TRÈS VIGILANTS : des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics ».*

Un pictogramme précise sur la carte le type de phénomène prévu :

- vent violent ;
- pluies ou inondations ;
- inondation
- orages ;
- neige ou verglas ;
- avalanches ;
- canicule ;
- grand froid,
- vagues et submersion.

La carte est accompagnée de bulletins de vigilance, actualisés aussi souvent que nécessaire. Ils précisent :

- L'évolution du phénomène ;
- Sa trajectoire ;
- Son intensité et sa fin ;
- Les conséquences possibles ;
- Les conseils de comportement définis par les pouvoirs publics.

Pour accéder au bulletin de vigilance, il suffit de cliquer sur le département coloré en orange.

Département coloré en rouge :

*« UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE : des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelles sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics ».*

Un pictogramme précise sur la carte le type de phénomène prévu :

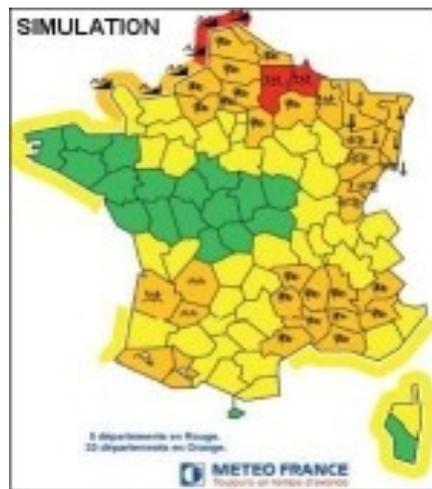
- vent violent ;
- pluies ou inondations ;
- inondation
- orages ;
- neige ou verglas ;
- avalanches ;
- canicule ;
- grand froid,
- vagues et submersion.

La carte est accompagnée de bulletins de vigilance, actualisés aussi souvent que nécessaire. Ils précisent :

- L'évolution du phénomène ;
- Sa trajectoire ;
- Son intensité et sa fin ;
- Les conséquences possibles ;
- Les conseils de comportement définis par les pouvoirs publics.

Pour accéder au bulletin de vigilance, il suffit de cliquer sur le département coloré en rouge.

## Particularités de la vigilance « vagues et submersions »



Seuls les départements possédant une façade littorale sont évidemment concernés.

Il ne leur est pas appliqué un pictogramme.

Un sur-lignage leur est affecté, selon le niveau : jaune, orange ou rouge.

Le sur-lignage vert n'est pas appliqué, pour ne pas surcharger inutilement les cartes.

En cliquant sur la zone littorale, un lien vers le site du SHOM, permet de connaître les horaires et coefficients de marées.

### A-4) DIFFUSION DE LA VIGILANCE

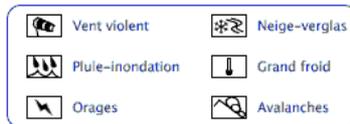
Outre le site internet, en situation orange ou rouge, les services téléphoniques et télématiques de Météo-France reprennent l'information.

Les médias reçoivent également ces éléments et peuvent communiquer une information spéciale en cas de danger.

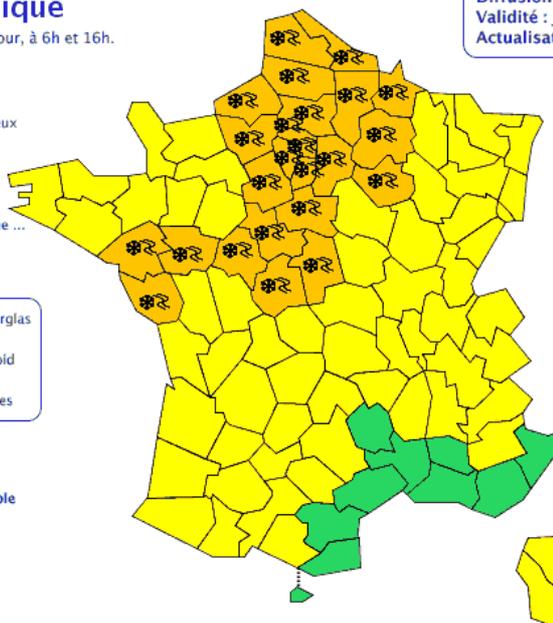
### Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

- **Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ...
- **Soyez très vigilant**, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ...
- **Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
- **Pas de vigilance particulière.**



La vigilance pluie-inondation est élaborée avec le réseau de prévision des crues du Ministère du Développement durable



**Diffusion** : le lundi 05 janvier 2009 à 08h22  
**Validité** : jusqu'au mardi 6 janvier 2009 à 06h00  
**Actualisation** : du lundi 05 janvier 2009 à 06h00

Consultez le [bulletin national](#)

Un épisode de pluie verglaçante actuellement sur le Bretagne touchera ce matin l'ouest des Pays de Loire. Il neigera aujourd'hui sur une grande partie du nord de la France.

Cliquez sur la carte pour lire les **bulletins régionaux**

**Conseils des pouvoirs publics :**  
Neige-Verglas/Orange – Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer. Renseignez-vous sur les conditions de circulation. – Respectez les restrictions de circulation et déviations. Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée.

## **B) LE BULLETIN NATIONAL D'INFORMATION DU SCHAPI**

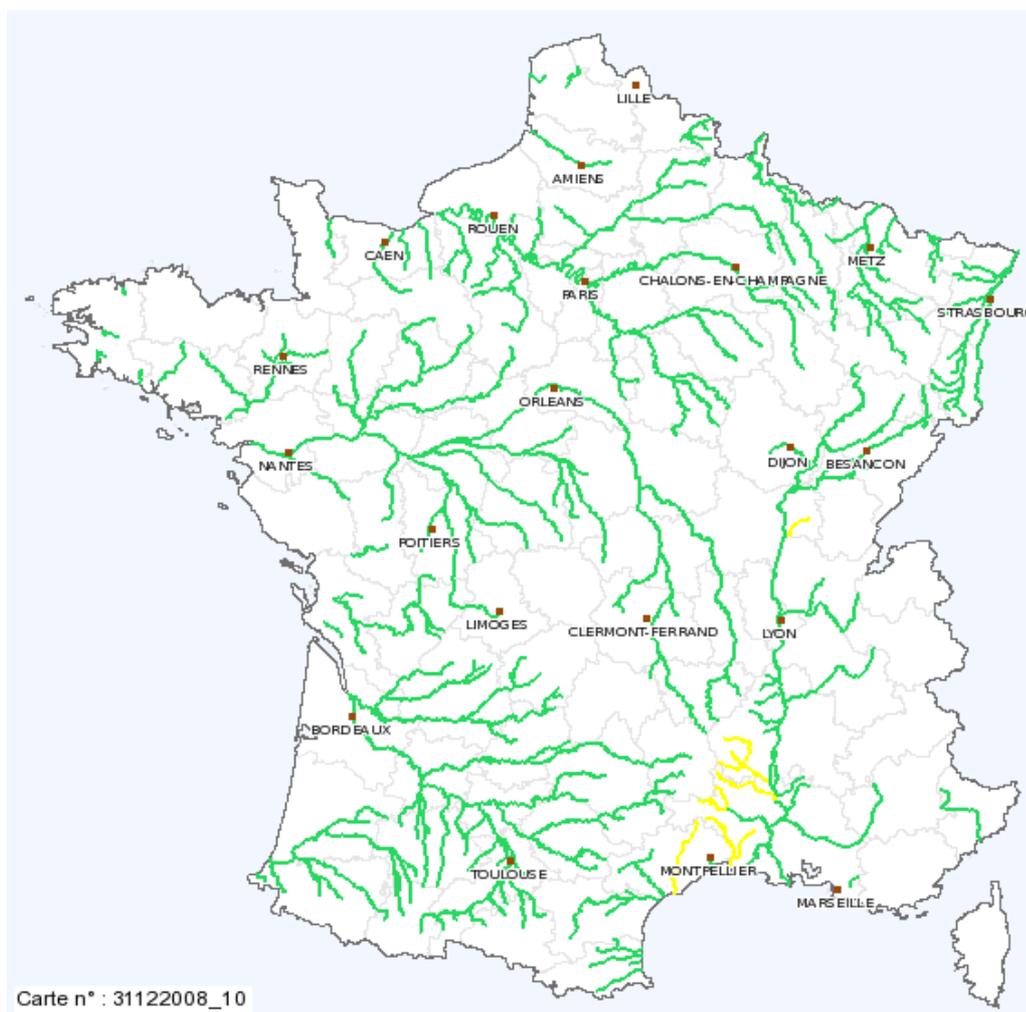
En complément de la carte de vigilance météorologique, il convient de suivre l'évolution des crues et inondations, à venir ou en cours, s'agissant du risque naturel majeur en France.

Pour cela, le Service Central d'Hydro-météorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations, basé à Toulouse, a été créé en juin 2003.

Ses principales missions sont :

- Appuyer les services de prévision des crues, sur le plan national ;
- Assurer la veille permanente hydrométéorologique sur les bassins rapides, sujets à des crues torrentielles.
- Diffuser une carte de « vigilance inondations », dès lors que la vigilance météorologique est orange pour un ou plusieurs départements concernés par un événement pluvieux, en corrélation avec les résultats des mesures d'eau.

En complément, le SCHAPI anime, assiste, conseille et forme les services intervenant dans le domaine de la prévision des crues et de l'hydrologie.





**Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.



**Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.



**Jaune** : Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.



**Vert** : Pas de vigilance particulière requise.



#### Carte vigilance METEO:

BULLETIN NATIONAL D'INFORMATION  
ORIGINE : SCHAPI

Carte de référence : 31 122008\_10  
Bulletin émis le : 31/12/2008 à 09:55:50  
Prochain bulletin le : 31/12/2008 à 16:00:00

Etat maximal de vigilance sur la France : Jaune

#### Commentaire général sur la situation nationale actuelle :

Les pluies sur les Cévennes ont donné les cumuls attendus avec de 70 à 100 mm relevés en 24h sur l'ouest gardois et des pointes locales dépassant les 100 mm (115 mm à la Grande Combe).

Dans la nuit, des précipitations importantes ont touché un axe allant de la Saône et Loire au massif jurassien, apportant des cumuls moyens d'environ 40mm (et localement 60 mm).

Les cours d'eau cévenols ont réagi à ces pluies avec des montées appréciables mais non dommageables.

Fait nouveau : la Seille jurassienne a fortement réagi aux pluies de la nuit.

#### Evolution prévue :

Deux axes pluvieux vont concerner la France dans la journée :

- un axe sur le massif jurassien qui va stationner une bonne partie de la journée, apportant encore 20 à 30 mm en moyenne, qui s'ajoutent aux cumuls de la nuit. La limite pluie-neige sera au dessus de 1000 m sur le Jura en milieu de journée avant de s'abaisser à 500 m environ sur le nord de la Franche Comté en soirée. Les pluies cesseront en début de soirée.
- des pluies continues et modérées sur les Cévennes (versant méditerranéen) avec des cumuls moyens de 20 à 40 mm. Les pluies vont se décaler dans la journée vers les Alpes du Sud et cesseront en milieu de nuit.

Les cours d'eau cévenols méditerranéens restent en vigilance jaune pour la journée au moins, avec des niveaux en baisse modérée sur les tronçons amont et des propagations de crue vers l'aval (cf. bulletin des SPC Grand Delta et Méditerranée Ouest).

La Seille jurassienne devrait continuer sa montée à Louhans dans la journée. Cette rivière est placée en vigilance jaune ce matin (cf. bulletin du SPC Rhône amont Saône).

Conséquences possibles :

Tenez-vous informé de la situation.

Les premiers débordements peuvent être constatés.

Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.

Conseils de comportement :

Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.

Conformez-vous à la signalisation routière.

Toutes les heures mentionnées sont des heures légales.

**C) BIBLIOGRAPHIE**

- Ministère de l'Intérieur. Bulletin Quotidien de la Protection Civile ;
- Météo-France.